

Nombre des membres  
du Conseil Municipal  
élus : 23

**SEANCE DU VENDREDI 16 DECEMBRE 2022**

réunie sur convocation en date du 9 Décembre 2022  
sous la présidence de Madame VANNI Sophie, Maire

Nombre des membres  
qui se trouvent  
en fonction : 23

Présents :

Mmes VANNI Sophie, WAGNER Catherine, HACQUIN Delphine,  
DE MOURA Pascale, ENGRAND Sandrine, DYCZKO Michèle  
Mrs NUCI Kévin, TRIPODI Dominique, BALLIN Gilles, SPICK  
Martial, BENHALIMA Mohamed, RACHIELE Olivier, ZAMICHIEI  
Julien, CANTELE Jean, LEGRAND Marc, MARTINELLI Tristan,  
BOUDINET Eric

Nombre des membres  
qui ont assisté  
à la séance : 17

Absent :

Mr BRONDEAU Rocco

Excusés :

Mmes RACHIELE Stéphanie, TRIPODI Marine, BOUTTER  
Christelle  
Mrs KNOPPIK Eric, MARQUEZ Joffrey

Procurations :

Mrs KNOPPIK Eric a donné procuration à Mr TRIPODI Dominique,  
Mme RACHIELE Stéphanie a donné procuration à Mr RACHIELE  
Olivier, Mme TRIPODI Marine a donné procuration à Mr  
ZAMICHIEI Julien, Mr MARQUEZ Joffrey a donné procuration à  
Mme HACQUIN Delphine, Mme BOUTTER Christelle a donné  
procuration à Mr SPICK Martial

OBJET : CIMETIERE – FIXATION DU PRIX D'UN CAVEAU A L'ANCIEN CIMETIERE –  
ANNEE 2023 (Délibération n° 94)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- décide d'augmenter le tarif pour l'achat d'un caveau ayant fait l'objet d'une reprise à  
l'ancien cimetière comme suit :

- 1 950 € pour l'achat d'un caveau simple,
- 3 900 € pour l'achat d'un caveau double.

- dit que les recettes correspondantes seront inscrites au budget annexe « services  
des prestations du cimetière ».

- Et de sa publication le 20 DEC. 2022
- De sa réception en Sous-Préfecture de Metz le : 29 DEC. 2022

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu :

« Les copies de ce document sont à conserver dans les archives de la commune »

Le Maire

En présence de :

Le Maire

(Préfecture de Metz)

-----

-----

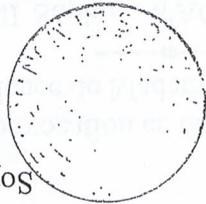
-----

-----

-----

-----

Sophie VANNI  
Le Maire,



Pour extrait conforme,  
Le 21 Décembre 2022

-----

SEANCE DU VENDREDI 16 DECEMBRE 2022

réunie sur convocation en date du 9 Décembre 2022  
sous la présidence de Madame VANNI Sophie, Maire

Nombre des membres  
qui se trouvent  
en fonction : 23

Présents :

Mmes VANNI Sophie, WAGNER Catherine, HACQUIN Delphine,  
DE MOURA Pascale, ENGRAND Sandrine, DYCZKO Michèle  
Mrs NUCI Kévin, TRIPODI Dominique, BALLIN Gilles, SPICK Martial,  
BENHALIMA Mohamed, RACHIELE Olivier, ZAMICHIEI Julien,  
CANTELE Jean, LEGRAND Marc, MARTINELLI Tristan, BOUDINET  
Eric

Nombre des membres  
qui ont assisté  
à la séance : 17

Absent :

Mr BRONDEAU Rocco

Excusés :

Mmes RACHIELE Stéphanie, TRIPODI Marine, BOUTTER Christelle  
Mrs KNOPPIK Eric, MARQUEZ Joffrey

Procurations :

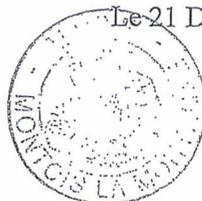
Mrs KNOPPIK Eric a donné procuration à Mr TRIPODI Dominique, Mme  
RACHIELE Stéphanie a donné procuration à Mr RACHIELE Olivier, Mme  
TRIPODI Marine a donné procuration à Mr ZAMICHIEI Julien, Mr  
MARQUEZ Joffrey a donné procuration à Mme HACQUIN Delphine, Mme  
BOUTTER Christelle a donné procuration à Mr SPICK Martial

OBJET : CIMETIERES – FIXATION DU PRIX DES CONCESSIONS – ANNEE 2023  
(Délibération n° 93)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- Décide d'augmenter le tarif pour l'achat et le renouvellement d'une concession aux cimetières à 250 €,
- dit que les recettes correspondantes seront inscrites au budget du CCAS.

-----  
Pour extrait conforme,  
Le 21 Décembre 2022



Le Maire,  
Sophie VANNI

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu :

- De sa réception en Sous-Préfecture de Metz le : 29 DEC. 2022
- Et de sa publication le 20 DEC. 2022



Arrondissement  
de Metz-Campagne

Extrait du registre  
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres  
du Conseil Municipal  
élus : 23

SEANCE DU VENDREDI 16 DECEMBRE 2022

réunie sur convocation en date du 9 Décembre 2022  
sous la présidence de Madame VANNI Sophie, Maire

Nombre des membres  
qui se trouvent  
en fonction : 23

Présents :

Mmes VANNI Sophie, WAGNER Catherine, HACQUIN Delphine,  
DE MOURA Pascale, ENGRAND Sandrine, DYCZKO Michèle  
Mrs NUCI Kévin, TRIPODI Dominique, BALLIN Gilles, SPICK  
Martial, BENHALIMA Mohamed, RACHIELE Olivier, ZAMICHIEI  
Julien, CANTELE Jean, LEGRAND Marc, MARTINELLI Tristan,  
BOUDINET Eric

Nombre des membres  
qui ont assisté  
à la séance : 17

Absent :

Mr BRONDEAU Rocco

Excusés :

Mmes RACHIELE Stéphanie, TRIPODI Marine, BOUTTER  
Christelle  
Mrs KNOPPIK Eric, MARQUEZ Joffrey

Procurations :

Mrs KNOPPIK Eric a donné procuration à Mr TRIPODI Dominique,  
Mme RACHIELE Stéphanie a donné procuration à Mr RACHIELE  
Olivier, Mme TRIPODI Marine a donné procuration à Mr  
ZAMICHIEI Julien, Mr MARQUEZ Joffrey a donné procuration à  
Mme HACQUIN Delphine, Mme BOUTTER Christelle a donné  
procuration à Mr SPICK Martial

OBJET : COLUMBARIUM – FIXATION DU PRIX D'UNE CASE AU COLUMBARIUM « E »-  
ANNEE 2023 (Délibération n° 96)

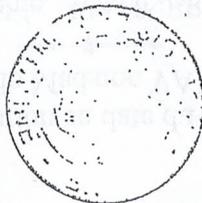
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- décide de maintenir le tarif pour l'acquisition d'une case au columbarium « E » à 850 € pour une période de 30 ans,
- décide d'augmenter le tarif pour l'achat d'une plaquette fixée au jardin du souvenir à 50 €,
- dit que les recettes correspondantes seront inscrites au budget du CCAS.

- Et de sa publication le 20 DEC. 2022
- De sa réception en Sous-Préfecture de Metz le : 29 DEC. 2022

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu :

  
 Sophie KANNI  
 Le Maire,



Pour extrait conforme,  
 Le 21 Décembre 2022